

DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Dans le cas où un contrôle daté de moins de 3 ans aurait déjà été établi par le service assainissement, une copie de celui-ci sera transmise au propriétaire à titre gracieux.

1- IDENTITE DU DEMANDEUR

Le rapport de visite sera adressé directement au demandeur après réalisation du contrôle.

Vous êtes un particulier :

Madame Monsieur

NOM : PRENOM :

Vous êtes une personne morale :

DENOMINATION : RAISON SOCIALE :

N° SIRET : CODE APE :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

NOM : PRENOM :

Agissant en qualité de.....

Pour le compte de (Nom du propriétaire du bien à vendre).....

Adresse :

N° ET NOM DE RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

ADRESSE MAIL :

2- ADRESSE DU BIEN A CONTRÔLER

TYPE DE LOGEMENT : Habitation individuelle Logement collectif Autres : Nombre de logements :

N° ET NOM DE RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

REFERENCES CADASTRALES :

Pièces à présenter le jour du contrôle:

- Justificatifs d'entretien (ex : facture de vidange, contrat d'entretien),
- Factures de travaux, photos des travaux, plans

3- COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

NOM : PRENOM :

TELEPHONE FIXE : PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

Important :

Lors du contrôle :

- tous les regards d'accès aux évacuations et aux ouvrages d'assainissement devront être accessibles (en particulier s'ils sont enterrés) et ouverts, ou facilement ouvrables,
- l'alimentation en eau potable de l'habitation ne doit pas être coupée sinon le contrôle ne pourra pas être réalisé.

Fait à, le

Signature :